Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 001-210102091-20250616-2025_14DEL-DE

Commune de Léaz **N° 14/2025**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025

Date la convocation du Conseil municipal : 12 juin 2025
Nombre de conseillers municipaux : 11
Maire : Christine BLANC Secrétaire élue : Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC –- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE- Pierre-Luc CHATAIGNON -Séverine VIRLOUVET-
Absents excusés : Nicolas BUGNOT - Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Johann BRESSON -
Absents : Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE GARDERIE COMMUNE DE LEAZ

Madame la Maire :
La commune de Léaz, souhaite mettre à jour le règlement à la suite des changements des coordonnées téléphoniques des services communaux. Il est également nécessaire de reformuler certains passages pour les clarifier.

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le règlement intérieur de la cantine et de la garderie tel qu'annexé, à compter du 1er septembre 2025,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents liés à cette affaire,

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

MAIRIE DE LEAZ
AIN